Catalogue de formations des CIDFF HAUTS-DE-FRANCE

2026-2027

FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Hauts-de-France

Taux de recommandation de 98%*

FR-CIDFF HAUTS-DE-FRANCE
Coordination pédagogique et administrative

Pour toute question ou demande d'information, contactez

formation@frcidff-hdf.fr

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Fédération Régionale des CIDFF Hauts-de-France
32 rue d'Achicourt - 62000 Arras
SIRET : 83846953400039

SOMMAIRE

01 **À PROPOS DE NOUS** 01

A. Un réseau associatif régional
B. Un organisme de formation
C. Approche et modalités pédagogiques
D. Approches et modalités administratives
E. Approche qualité des formations

02 **DROITS** 09

A. Droit des personnes étrangères
B. Droit de la famille : séparation des couples et ses conséquences

03 **VIOLENCES** 12

A. Violences sexistes et sexuelles : informer-comprendre-agir
B. Violences sexistes et sexuelles en milieu festif
C. Violences sexistes et sexuelles au travail
D. Les violences au sein du couple : les fondamentaux
E. Les violences au sein du couple : les relations amoureuses chez les jeunes
F. Les violences au sein du couple : limiter le contrôle coercitif et ses impacts

04 **ÉGALITÉ DES GENRES** 19

A. Egalité : les fondamentaux
B. Egalité professionnelle : concepts et enjeux
C. Egalité : les personnes LGBTQIA+ et aspects juridiques
D. Agir pour l'égalité entre les genres dès la petite enfance

05 **TARIFS ET CGV** 24

A. Tarifs
B. Conditions générales de vente

DES RETOURS SUR NOS FORMATIONS

Les formatrices étaient pédagogues et le programme ludique avec les différents ateliers proposés

Formation *Droit de la famille* - ANTENNE02 19/05/25

Tous les agents de la Ville devraient [...] assister à cette formation très bénéfique. Merci pour tout !

Formation *Violences Sexistes et Sexuelles au Travail* - CIDFF62 25/09/25

Une parole libre des étudiants qui y assistent qui permet un dialogue avec les intervenantes et de mieux comprendre les thèmes évoqués et faire face à nos propres préjugés ou idées reçus. Mais, surtout qui invite à une écoute bienveillante des uns et des autres, sans jugement.

Formation *Violences Sexistes et Sexuelles en milieu festif* - CIDFF62 27/10/2025

L'animatrice maîtrise son sujet et a su apporter des réponses claires et documentées. Les échanges étaient riches et j'ai appris beaucoup de choses. Merci à elle.

Encore merci à l'intervenante pour son professionnalisme, son savoir-faire et son savoir-être.

Formation *Animer une séance de sensibilisation à l'exploitation sexuelle des mineur.e.s* - CIDFF60 07/11/25

FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Hauts-de-France

Ces citations sont tirées de retours d'expérience immédiats et différés de stagiaires ayant participé aux formations spécifiées.

A PROPOS DE NOUS

FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Hauts-de-France

A

UN RÉSEAU ASSOCIATIF RÉGIONAL

La Fédération Régionale des Centres d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (FR-CIDFF Hauts-de-France) est une association de loi 1901 qui rassemble et représente les 04 CIDFF de la région.

OBJECTIF GENERAL

Favoriser l'autonomie sociale, économique, professionnelle et personnelle choisie des femmes ; et promouvoir l'égalité entre les genres.

NOS THEMATIQUES

- Accès aux droits
- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Santé et vie affective
- Emploi et création d'activité
- Vie familiale et soutien à la parentalité
- Education et citoyennté

20
ANTENNES & SIÈGES CIDFF

+150
PERMANENCES

18 771
PERSONNES ACCUEILLIES EN 2024

27 634
PERSONNES SENSIBILISÉES / FORMÉES EN 2024

B

UN ORGANISME DE FORMATION

La FR-CIDFF Hauts-de-France, organisme de formation est un acteur incontournable de l'accès aux droits, de la promotion de l'égalité des genres et de la lutte contre les violences (sexistes, sexuelles, intrafamiliales, vie affective, au travail etc.)

L'expertise des équipes pluridisciplinaires des CIDFF (juristes, psychologues, conseiller.e.s en insertion socioprofessionnelle, etc.) est mobilisée dans le cadre des formations qu'elles animent directement en étant **fortes de leurs diplômes, de leurs formations, et de leurs expertises terrain.**

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Notre organisme de formation est certifié QUALIOPI, attestant la qualité de nos protocoles de suivi de l'activité de formation professionnelle. Cette certification permet la mobilisation des fonds publics et mutualisés de la formation professionnelle.

C

APPROCHE ET MODALITÉS PEDAGOGIQUES

PEDAGOGIE ACTIVE

Nous estimons que la meilleure façon d'apprendre est en pratiquant. C'est pourquoi nos formations alternent entre apports théoriques et partages d'expériences, apports pratiques et outils concrets.

Consultez notre référent.e formations pour toute question liée à l'animation des formations :
formation@frcidff-hdf.fr

AMELIORATION CONTINUE

Chaque formation fait l'objet d'une évaluation à la fois par les stagiaires, les formateur.ice.s et les référent.e.s professionnel.le.s des personnes formées. **Notre démarche répond aux attentes du Référentiel National Qualité (RNQ)** des organismes prestataires concourant au développement des compétences.

FORMATEUR.ICE.S COMPETENT.E.S

L'ensemble de nos formateur.ice.s ont de l'**expérience de terrain selon leurs fonctions**. Leurs connaissances, outils et techniques de formation sont régulièrement mis-à-jour.

HANDICAP

Nous veillons à ce que nos formations soient les plus inclusives possibles tant dans l'accueil des stagiaires que leur accès aux contenus. Chacun.e de nos formateur.ice.s sont sensibilisé.e.s aux thématiques liées à l'accessibilité.

Consultez notre référente handicap pour toute question liée à l'accessibilité :
Angeline DUBOIS
angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

C

APPROCHE ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

ADAPTATION SUR-MESURE

Nous adaptons nos formations à vos besoins !

Nous restons à votre écoute pour construire ensemble le programme de formation qui vous conviendra le mieux en complément des propositions de ce catalogue.

Exemples de formations sur-mesure déjà réalisées :

- Vie Affective et Santé Sexuelle : de quoi parle-t-on ?
- Autorité parentale : connaître la loi pour adapter sa posture
- Education égalitaire : connaître - comprendre - agir
- Violences sexistes et sexuelles, et bizutage dans le sport

RETOUR D'EXPÉRIENCES

Dans l'objectif de fournir un parcours de formation le plus complet possible pour nos stagiaires, nous proposons des sessions retours d'expérience pour chacune de nos sessions. Ces temps permettent aux stagiaires d'échanger avec les formateur.ice.s sur la mise-en-pratique de leur formation dans leurs missions et d'analyser collectivement certaines situations. Il s'agit d'un moment de bilan et approfondissement collectif.

D

APPROCHE ET MODALITÉS ADMINISTRATIVES

MODALITES D'INSCRIPTION FORMATION INTRA

= **Demande de devis** au minimum 02 mois avant le démarrage de la formation

= Après validation du devis et complétude du bulletin d'inscription, une **convention est établie avec la FR-CIDFF HDF** mentionnant les dates, lieu, formateur.ice.s et stagiaires prévu.e.s

= **Une convocation ainsi qu'un livret d'accueil et un questionnaire d'évaluation des besoins** sont transmis.e.s aux stagiaires inscrit.e.s par mail via notre logiciel

Vigilance : ces éléments peuvent être réceptionnés dans les spams.

MODALITES D'INSCRIPTION FORMATION INTER

= **Proposition de la formation** par les CIDFF

= **Inscription via un formulaire** en ligne au plus tard 01 mois avant le démarrage de la formation

= **Un contrat individuel entre chaque stagiaire et la FR-CIDFF HDF est établi**, mentionnant les dates, lieu, formateur.ice et règlement intérieur

= **Une convocation ainsi qu'un livret d'accueil et un questionnaire d'évaluation des besoins** sont transmis.e.s aux stagiaires inscrit.e.s par mail via notre logiciel

Vigilance : ces éléments peuvent être réceptionnés dans les spams.

E

APPROCHE QUALITE DES FORMATIONS

PROCESSUS QUALITE

Notre démarche répondant au Référentiel National Qualité, elle se veut complète et rigoureuse. Ainsi, plusieurs étapes ont été mises en place afin de proposer des formations les plus enrichissantes et adaptées aux besoins identifiés possibles. Chaque partie prenante au parcours de formation est évaluée, tout comme chaque formation réalisée. **Le respect des délais indiqués et la bonne complétude de l'ensemble des éléments demandés par chacune des parties prenantes du parcours de formation sont garantes de la concrétisation qualitative de nos formations.**

E

APPROCHE QUALITE DES FORMATIONS

NOS INDICATEURS DE RESULTATS

	Satisfaction** des stagiaires	Impact*** de la formation pour les stagiaires
Formations thématique DROIT	91%	75%
Formations thématique VIOLENCES	92%	84%
Formations thématiques EGALITE	Non mesurable****	Non mesurable****
Formations entièrement SUR-MESURE	92%	88%

***Recommandation des formations par les stagiaires** : le pourcentage de stagiaires ayant répondu au questionnaire de satisfaction et qui recommandent la formation suivie pour les formations 2025 mesurées au 19/05/2026

****Satisfaction des stagiaires** : le pourcentage de satisfaction des stagiaires ayant répondu au questionnaire pour les formations 2025 mesurées au 19/05/2026.

*****Impact de la formation pour les stagiaires** : le pourcentage de stagiaires ayant répondu au questionnaire d'évaluation différée de l'impact et qui ont perçu un impact dans le cadre de leurs pratiques professionnelles pour les formations 2025 mesurées au 19/05/2026

******Non mesurable** : indicateurs actuellement non mesurables car les formations n'ont pas encore pu être mesurées et/ou réalisées en 2025.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

DROITS

FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Hauts-de-France

DROIT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES

A

OBJECTIF GENERAL

Informer les personnes étrangères de leurs droits en France afin de les accompagner à les faire valoir.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier des ressources en droit des personnes étrangères
- Intégrer les différents types de visa
- Intégrer les différents types de carte de séjour et résident
- Synthétiser les précautions pratiques liées aux demandes de titre de séjour
- Repérer les voies de recours possibles

CONTENU

INFORMER

- Présentation des sources en droit des étranger.e.s : droit commun (CESEDA), conventions internationales et bilatérales, droit de l'Union européenne

COMPRENDRE

- L'entrée en France : les différents types de visa, le refus de visa
- Le séjour en France : les différents types de carte de séjour, les cartes de résident

AGIR

- Un droit soumis à la pratique de préfecture : conseils et précautions pratiques pour la constitution d'une demande de titre de séjour
- L'éloignement des étranger.e.s : les voies de recours possibles

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation en droit des personnes étrangères**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

DROIT DE LA FAMILLE : SÉPARATION DES COUPLES ET SES CONSÉQUENCES

B

OBJECTIF GENERAL

Comprendre et orienter au moment de leur rupture, les couples mariés et non-mariés (concubin.ne.s, partenaires pacsé.e.s) en les informant sur les procédures et leurs conséquences sur les membres du couple et leurs enfants.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaître les modalités liées au concubinage
- Identifier les caractéristiques liées au PACS
- Distinguer les caractéristiques du divorce contentieux et par acte d'avocats
- Comprendre les conséquences sur les enfants
- Synthétiser les aspects liés au logement
- Intégrer les aspects fiscaux

CONTENU

APPREHENDER LE DROIT DU COUPLE

- La formation du concubinage : conditions de fond et de forme
- Les effets du concubinage et de sa rupture
- La formation du mariage : conditions de fond et de forme
- Les effets du divorce : le divorce contencieux et par acte d'avocats
- Aspects fiscaux et matériels (logement, prestations sociales..)

DISTINGUER LES ENJEUX SPECIFIQUES DU PACS

- La formation du PACS : conditions de fond et de forme
- Les effets du PACS : effets personnels et pécuniers
- La rupture du PACS : causes et conséquences

IDENTIFIER LES EFFETS LIES AUX ENFANTS

- Conséquences sur l'autorité parentale
- Les modalités de résidence des enfants
- Le nom de famille
- La pension alimentaire

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** et/ou **chargé.e de formation**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evaluation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

VIOLENCES

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : INFORMER-COMPRENDRE-AGIR

A

OBJECTIF GENERAL

Orienter de manière efficiente les victimes vers les dispositifs pouvant les accueillir et les accompagner.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaître le cadre sociologique des VSS
- Identifier les différentes formes de VSS
- Distinguer les signaux des VSS
- Connaître le cadre légal des VSS
- Intégrer le discours et l'attitude à adopter face aux victimes
- Identifier les voies de recours des victimes

CONTENU

INFORMER

- Cadre sociologique des violences sexistes et sexuelles : mythes et préjugés

COMPRENDRE

- Exercice pratique de repérage : les différentes formes de violences
- Détection des signaux de violences sexistes et sexuelles : point sur les signaux faibles et les séquelles

AGIR

- Cadre légal des violences sexistes et sexuelles
- Discours et attitude à se saisir lorsque l'on recueille des récits de violences
- Les voies de recours des victimes

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7 heures**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation** ou **psychologue**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN MILIEU FESTIF

B

OBJECTIF GENERAL

Orienter et recueillir la parole de manière efficiente les victimes en milieu festif vers les dispositifs pouvant les accueillir et les accompagner.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaître le cadre sociologique des VSS
- Identifier les stéréotypes et représentations liées aux thématiques d'égalité
- Identifier les différentes formes de VSS et leurs conséquences
- Intégrer les spécificités des violences en milieu festif et leur cadre légal
- Intégrer le discours et l'attitude à adopter auprès des victimes
- Identifier les voies de recours des victimes

CONTENU

INFORMER

- Cadre sociologique des violences sexistes et sexuelles
- Identification des stéréotypes et représentations autour de l'égalité, du genre et des violences

COMPRENDRE

- Exercice de repérage et définition des différentes formes de violences
- Mesure de l'ampleur du phénomène en milieu festif
- Les conséquences des violences sur la ou les victime(s) : physiques, santé (psychotraumatisme), entourage.

AGIR

- Cadre légal, sanctions encourues et voies de recours des victimes
- Posture et communication à adopter dans le milieu festif
- Panorama des structures pouvant accueillir, accompagner les victimes de violences.

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation** ou **psychologue**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

C

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL : LES FONDAMENTAUX

OBJECTIF GENERAL

Comprendre les violences sexistes et sexuelles au travail pour orienter de manière efficiente des victimes vers les dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaître les différentes formes de sexisme au travail
- Identifier les mécanismes des VSS et leurs conséquences
- Connaître le cadre légal des VSST
- Identifier les risques psychosociaux liés aux VSST
- Orienter les victimes de manière efficiente

CONTENU

INFORMER

- Les différentes facettes du sexisme au travail
- Les 6 degrés du sexisme au travail

COMPRENDRE

- Les mécanismes des violences sexistes et sexuelles
- Les conséquences des violences sur la/les victime.s
- Identification des facteurs de risque d'exposition au sexisme au travail.

AGIR

- Cadre légal des violences sexistes et sexuelles au travail
- Cas particulier des référent.e.s en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail
- Panorama des structures pouvant accueillir, accompagner les victimes de VSST

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation **Evalutation satisfaction** immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : clementine.macke@FR-CIDFF - hdf.fr

D

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE : LES FONDAMENTAUX

OBJECTIF GENERAL

Comprendre les violences sexistes et sexuelles au sein du couple pour orienter de manière efficiente des victimes vers les dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Connaître le cadre sociologique des violences au sein du couple
- Identifier les signaux de VSS
- Identifier les différentes formes de violences, leurs mécanismes et leurs conséquences
- Connaître le cadre légal des VSS
- Intégrer le discours et l'attitude à adopter auprès des victimes
- Identifier les voies de recours des victimes

CONTENU

INFORMER

- Cadre sociologique des violences au sein du couple
- Détection des signaux de violences sexistes et sexuelles

COMPRENDRE

- Les différentes formes de violences
- Les mécanismes des violences
- Mécanismes du contrôle coercitif
- Les conséquences physiques et psychologiques

AGIR

- Cadre légal des violences sexistes et sexuelles
- Posture à adopter pour recueillir des récits de violences
- Les voies de recours des victimes
- Panorama des structures pouvant accueillir, accompagner les victimes de violences.

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE : LES RELATIONS AMOUREUSES CHEZ LES JEUNES

E

OBJECTIF GENERAL

Comprendre les violences sexistes et sexuelles au sein du couple chez les jeunes pour orienter de manière efficiente des victimes vers les dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les manifestations des violences chez les jeunes
- Connaître le cadre légal des violences
- Identifier les différentes formes de violences, leurs mécanismes et leurs conséquences chez les jeunes
- Intégrer l'impact du numérique dans les relations amoureuses
- Encourager les jeunes dans la connaissance de la VASS
- Intégrer le discours et l'attitude à adopter auprès des victimes

CONTENU

INFORMER

- Les manifestations des violences chez les jeunes
- Définition, aspects légaux et conséquences sur les relations amoureuses et le contrôle abusif

COMPRENDRE

- Les mécanismes des violences chez les jeunes en lien avec l'amour ou la sexualité
- Les causes et les facteurs
- L'impact du numérique dans les relations amoureuses chez les jeunes

AGIR

- Cadre légal et exercice pratique de repérage
- Pistes pour encourager les jeunes à mieux cerner, respecter et exprimer leurs valeurs, désirs et limites
- Posture à adopter pour recueillir des récits de violences
- Les voies de recours des victimes
- Panorama des structures pouvant accueillir, accompagner les victimes de violences et des ressources pour lutter contre les cyberviolences

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation** ou **psychologue**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation **Evalutation satisfaction** immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

F

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE : LIMITER LE CONTRÔLE COERCITIF ET SES IMPACTS

OBJECTIF GENERAL

Comprendre la dynamique psycho-sociale du contrôle coercitif pour mieux l'identifier et adapter sa posture professionnelle pour en limiter les impacts auprès des victimes.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Comprendre les mécanismes psychologiques du contrôle coercitif
- Identifier les processus d'emprise et leurs effets
- Distinguer conflit conjugal, violence situationnelle et domination coercitive
- Repérer les signaux faibles dans une situation exposée
- Éviter les biais cognitifs
- Adapter sa posture professionnelle pour limiter les mécanismes du contrôle coercitif

CONTENU

S'INFORMER

- Définition des violences au sein du couple
- Distinction des types des violences
- Distinction entre violences au sein du couple et violences intrafamiliales

COMPRENDRE

- Mécanismes du contrôle coercitif et stratégies coercitives
- Conséquences de la coercition sur les victimes et la parentalité
- Conséquences des violences sur les enfants
- Les spécificités des cyberviolences : méthode de l'auteur et conséquences sur les victimes

AGIR

- Après la séparation : le contrôle coercitif post-rupture
- Les biais cognitifs des professionnel.le.s
- Panorama des structures pouvant accueillir, accompagner les victimes de violences (au sein du couple et intrafamiliales)

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** et/ou **psychologue** et/ou **chargé.e de formation**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : clementine.macke@FR-CIDFF - hdf.fr

EGALITÉ DES GENRES

A

EGALITE : LES FONDAMENTAUX

OBJECTIF GENERAL

Connaître les enjeux liés à l'égalité et aux inégalités dans les sphères de notre société afin d'adopter des pratiques plus égalitaires.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Identifier les inégalités de genre, classe et race sociale
- Repérer les 26 types de discrimination
- Connaître le cadre sociologique des notions clefs liées à l'égalité
- Comprendre les processus favorisant les inégalités
- Connaître les pratiques favorisant l'égalité
- Connaître les voies de recours face aux situations d'inégalité

CONTENU

INFORMER

- Définitions, état des lieux et enjeux de l'égalité en France héxagonale
- Genre, classe et race sociale : notions pour mieux distinguer l'égalité de l'équité
- Les différents types d'inégalités et discriminations

COMPRENDRE

- Stéréotypes, préjugés et spécisme : les fondations des discriminations
- Fondamentaux du cadre légal au sujet de l'égalité dans la vie personnelle
- Fondamentaux du cadre légal au sujet de l'égalité dans la vie professionnelle

AGIR

- Excercice pratique de repérage
- Les champs restants à investir
- Mise en perspective des pratiques individuelles et professionnelles
- Voies de recours et les sanctions pénales et civiles

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

B

EGALITE PROFESSIONNELLE : CONCEPTS ET ENJEUX

OBJECTIF GENERAL

Appréhender le mécanisme de l'égalité de traitement entre les genres au travail afin de l'intégrer dans ses pratiques professionnelles.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Définir les enjeux de l'égalité dans la sphère professionnelle
- Connaître le cadre sociologique des notions clefs liées à l'égalité
- Connaître le cadre légal des obligations des employeur.euse.s
- Intégrer le rôle des représentant.e.s du personnel
- Identifier les 09 domaines de l'égalité professionnelle
- Connaître les voies de recours face aux situations d'inégalité

CONTENU

INFORMER

- Définitions, état des lieux et enjeux de l'égalité dans notre société globale
- Définitions, état des lieux et enjeux de l'égalité professionnelle
- Cadrage sociologique : le mécanisme des stéréotypes de genre, les violences sexistes et sexuelles au travail

COMPRENDRE

- Les obligations légales des employeur.euse.s
- Le rôle des représentant.e.s du personnel
- Les 09 domaines de l'égalité professionnelle

AGIR

- Mise en perspective des pratiques des structures pour élaborer des actions (diagnostic des 9 domaines de l'égalité professionnelle)
- Voies de recours et les sanctions pénales et civiles

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

C

EGALITE : FOCUS LGBTQIA+ ET ASPECTS JURIDIQUES

OBJECTIF GENERAL

Comprendre les LGBTQIA+phobies pour orienter de manière efficiente des victimes concernées vers les dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Définir à qui renvoie le sigle "LGBTQIA+"
- Distinguer les terminologies clefs
- Connaître le cadre juridique des procédures de changement d'état civil
- Connaître les conséquences juridiques des procédures
- Repérer les situations de discriminations LGBTQIA+phobes
- Orienter les victimes de LGBTQIA+phobies de manière efficiente

CONTENU

INFORMER

- Notions et définitions
- Distinction des terminologies : identité, expression de genre, sexe, orientations etc.
- Spécificités des LGBTQIA+phobies

COMPRENDRE

- Mécanismes LGBTQIA+phobes courants dans nos médias
- Rapports et interactions avec les sphères de notre société définies selon les LGBTQIA+phobies
- Etude des procédures de changement d'état civil : changement de prénom / sexe etc.
- Les conséquences juridiques de ces changements et la prise en compte par les tiers.

AGIR

- Repérage des situations de discrimination et analyse des recours des victimes
- Analyse des plateformes de ressources et d'aide pour une prise en charge efficace des situations de violences et de discriminations
- Pistes d'engagements professionnels possibles pour lutter contre les LGBTQIA+phobies

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif,**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **1 journée - 7h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation**

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** :
angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

D

AGIR POUR L'EGALITE ENTRE LES GENRES DES LA PETITE ENFANCE

OBJECTIF GENERAL

Repérer les stéréotypes de genre présents dès la petite enfance pour pallier à leur effet sur le développement des enfants et agir de manière égalitaire.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Définir les stéréotypes de genre
- Distinguer les terminologies clefs
- Repérer les stéréotypes de genre dans l'environnement des enfants
- Adopter des comportements permettant des pratiques égalitaires au sein des structures accueillant l'enfant

CONTENU

INFORMER

- Notions et définitions
- Distinction des terminologies : identité, expression de genre, sexe etc.
- Cadrage sociologique
- Importance de l'intervention dès la petite enfance

COMPRENDRE

- La présence des stéréotypes dans toute la sphère de la petite enfance et de l'environnement des enfants
- L'impact des stéréotypes de genre sur le développement des enfants
- Le rôle clef du personnel de la petite enfance

AGIR

- Retours réflexifs et mises-en-situation à partir des structures des participant.e.s
- Eléments de posture à adopter en tant que profesionnel.le vis-à-vis des enfants et des parents en faveur d'une plus grande égalité
- Partage de pistes d'action pour réduire les stéréotypes au sein de sa structure

Prérequis : aucun

A destination de :

- **personnel éducatif, de la petite enfance**
- professionnel.le.s des secteurs **sanitaires, sociaux, juridiques, judiciaires, institutionnels,** etc.
- **bénévoles d'association.**

Durée : **02 journées - 14h**

Intervenant.e.s : **juriste** ou **chargé.e de formation** en droit des personnes étrangères

Méthodes mobilisées : alternance d'apports **théoriques et pratiques**

Autoévaluation des stagiaires en début et fin de formation
Evalutation satisfaction immédiate et **impact différée**

Nous contacter **pour toute situation de handicap** : angeline.dubois@frcidff-hdf.fr

TARIFS ET CGV

FR-CIDFF
Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles
Hauts-de-France

A

TARIFS

Fédération Régionale des CIDFF Hauts-de-France
32 RUE D'ACHICOURT
62000 ARRAS
SIRET : 83846953400039
NDA : 32 62 03443 62

Désignation	Durée	Coût (intra)	Coût par stagiaire (inter)
1 journée de formation	7 heures	1400€	250€
1/2 journée de formation	3.5 heures	700€	/

Ces propositions tarifaires intègrent les temps d'ingénierie pédagogique, les frais de déplacement des formatrices·teurs en région Hauts-de-France, ainsi que la coordination régionale.
Les frais des stagiaires sont à leur charge ou celle de leur employeur.euse.

Nos formations sont certifiées QUALIOPI et peuvent être prises en charge dans le cadre des fonds publics de la formation professionnelle.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires : formation@frcidff-hdf-hdf.fr

Qualiopi processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

B

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Demande de devis au minimum 02 mois avant le démarrage de la formation.
Après la validation du devis, une convention est établie mentionnant les dates, le lieu, les formateurs / formatrices et les modalités pratiques ;
Une convocation sera transmise aux stagiaires inscrit·es ainsi qu'un livret d'accueil

MODALITÉS D'ANNULATION

A l'initiative de la FR-CIDFF :

La FR-CIDFF se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation lorsque le nombre de participant.e.s n'est pas suffisant pour assurer de bonnes conditions pédagogiques ou si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
Cette décision est communiquée aux stagiaires ou à la structure au plus tard 8 jours avant le début de la formation, sauf cas de force majeure.
En cas d'annulation à son initiative, la FR-CIDFF ne facturera aucun frais, mais ne sera tenue responsable des frais engagés par les participant·es.

À l'initiative de l'employeur ou des stagiaires :

Les frais pédagogiques seront remboursés à 100 % si l'annulation est communiquée à l'organisme de formation 15 jours avant le début de la formation.
Toute annulation de stage, par l'entreprise ou l'institution bénéficiaire entraîne le versement de :

- 75% des frais de facturation, si l'annulation a lieu entre la 2ème semaine et 8 jours ouvrés avant le début de la formation
- 100% des frais pédagogiques de la formation pour une annulation 7 jours ouvrés avant le début de la formation.

MODALITÉS DE PROTECTION DES DONNÉES

Les données récoltées sur les stagiaires se limitent aux informations légitimement nécessaires à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions de formation ainsi qu'à des fins statistiques. Les stagiaires peuvent demander l'accès à leurs informations et demander leur effacement : contact@frcidff-hdf.fr
Notre Charte de protection des données est disponible dans le livret d'accueil des stagiaires.

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

CIDFF fait parvenir au client, en double exemplaire, une convention ou un contrat de formation professionnelle continue établie selon les dispositions du Titre VI du Code du Travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente et des articles T6111-1. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à Ibidem spa un exemplaire signé et portant son cachet commercial. Une attestation de présence est adressée au client sur demande à la fin de la formation.

FORMATIONS INTERENTREPRISES ET INTRAENTREPRISES

Conditions Financières

Les factures sont émises à l'issue de la formation.

Les prix des formations sont indiqués au catalogue ou à contrario dans le devis en cas de formation individualisée. Les repas et les frais de déplacement ne sont pas compris dans le prix des formations. Sauf avis contraire exprimé à l'inscription, ils sont facturés en sus.

Remplacement d'un participant

CIDFF offre au client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit afin de pouvoir effectuer un avenant à la convention de formation.

Ouverture d'une session de formation

CIDFF se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

Conditions d'annulation et de report

En cas de dédit par l'entreprise à moins de 11 jours ouvrés avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, ou d'abandon en cours de formation par un ou plusieurs des stagiaires, l'organisme de formation retiendra sur le coût total les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite formation. L'entreprise est informée que conformément aux dispositions de l'article T 6354.-51 du Code du Travail, elle ne pourra imputer sur son budget formation ladite somme.

PRIX ET RÈGLEMENTS

Tous nos prix sont indiqués en euros et toutes taxes comprises (TTC) et comprennent la TVA au taux en vigueur. Conformément à l'article L.6353-7 du Code du Travail, il est rappelé que si, par suite de force majeure dûment reconnue, le stagiaire est empêché de suivre la formation, il peut rompre le présent contrat de façon anticipée. Dans ce cas, seules les prestations de formation effectivement dispensées sont payées à l'organisme de formation à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

En revanche, dans le cadre de l'exécution du présent contrat et sous réserve du respect du délai de rétractation visé à l'article 4 du présent contrat, toute inexécution ou abandon portant sur tout ou partie de la commande définie à l'article 3 du présent contrat, indépendamment du cas de force majeure visé à l'alinéa précédent, le stagiaire s'engage à verser à l'organisme de formation une indemnité contractuelle correspondant à 50% du prix de la formation qui aurait été encaissé à défaut d'inexécution ou d'abandon en cours de stage. Dans ce cas, l'organisme de formation n'encaissera le prix de la formation qu'au prorata de la formation exécutée et sollicitera le versement de l'indemnité contractuelle susvisée calculée au prorata de la formation inexécutée du fait du stagiaire. Il est rappelé que cette indemnité contractuelle n'est pas imputable sur les dépenses au titre de la formation professionnelle continue.

Les factures sont payables en euros, à réception de la facture, sans escompte et à l'ordre de CIDFF.

Toute somme non payée à 30 jours ouvrés après l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard au taux d'intérêt majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.

Outre les pénalités constatées en cas de retard de paiement, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement conformément aux articles L441-6 c. com. et D. 441-5 c. com. Ibidem spa se réserve néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justification, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

RÈGLEMENT PAR UN OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :
- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur son bon de commande ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'OPCO qu'il aura désigné.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.
Si CIDFF n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût du stage.
En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où un Client passerait une commande à CIDFF, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), CIDFF pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Le Client est informé que les informations à caractère personnel qui sont communiquées à CIDFF en application et dans l'exécution des commandes et/ou ventes pourront être communiquées aux partenaires contractuels de CIDFF pour les besoins desdites commandes.
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à CIDFF

COMMUNICATION

Le Client autorise expressément CIDFF et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

RENONCIATION

Le fait pour CIDFF de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales et tous les rapports entre CIDFF et ses Clients relèvent de la Loi française.

ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la COMPÉTENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ARRAS quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.
Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de la société CIDFF qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

ELECTION DE DOMICILE

L'élection de domicile est faite par CIDFF à son siège social.

NOTES ET RESSOURCES

Vous vous questionnez sur les violences au sein du couple, leurs impacts sur la parentalité et les enfants ?

Nous avons créé un site ressources dédié à ces thématiques !

Site ressources Violences-sous-silence

Site de la Fédération Régionale des CIDFF HDF

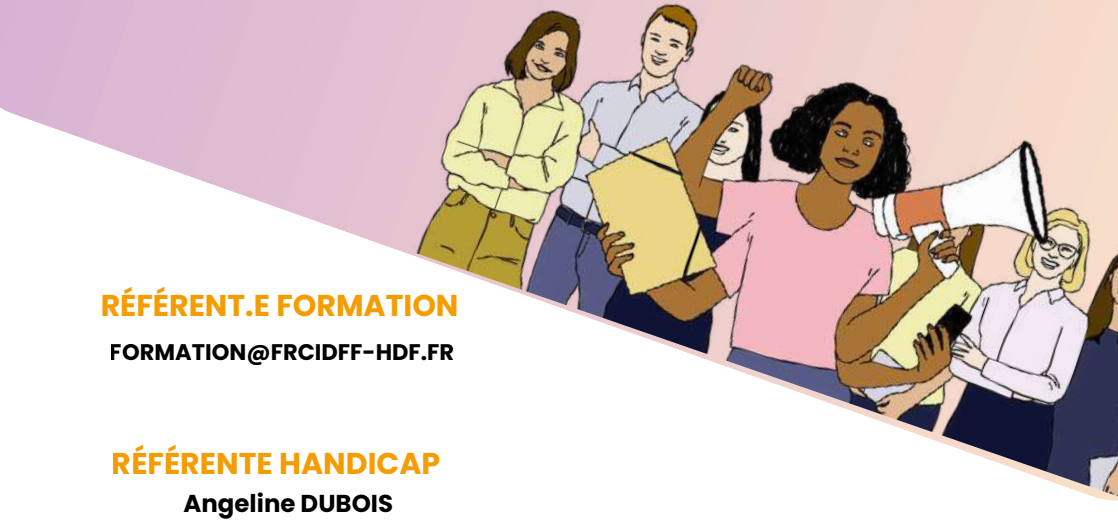

RÉFÉRENT.E FORMATION

FORMATION@FRCIDFF-HDF.FR

RÉFÉRENTE HANDICAP

Angeline DUBOIS
ANGELINE.DUBOIS@FRCIDFF-HDF.FR

DÉPARTEMENT DU NORD

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Nord / Territoires
Lille Métropole - Hainaut - Sambre Avesnois - Cambrésis

Siège social : Roubaix
5 antennes : Roubaix, Tourcoing, Lille, Valenciennes, Cambrai
26 permanences
contact@cidffnt.org
03 20 70 22 18

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Nord / Flandres

Siège social : 50 rue du Jeu de Mail Dunkerque
Antenne : Grande Synthe
8 permanences
cidff.dunkerque@wanadoo.fr
03 28 59 29 30

DÉPARTEMENT DE LA SOMME

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Somme

Siège social : 50 rue Riolan, Amiens
2 antennes : Abbeville, Péronne
26 permanences
contact@cidff-somme.fr
03 22 22 01 94

DÉPARTEMENT DE L'AISNE

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Aisne

Siège social : Place des Maraîchers Soissons
2 antennes : Soissons, Guise
accueil-cidff02@frcidff-hdf.fr
03 75 00 06 48

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

CIDFF
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
62 - Pas-de-Calais

Siège social : 1 rue Charles Peguy, Arras
3 Pôles territoriaux : Arras / Béthune / Boulogne-sur-mer
50 permanences
contact@cidff62.fr
03.21.23.27.53

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION